

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 1

Artikel: Bilan économique d'une législature
Autor: Aymard, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887718>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bilan économique d'une législature

PAR PHILIPPE AYMARD

La confusion politique qui a précédé et suivi la dissolution de l'Assemblée Nationale n'a pas toujours permis de prendre conscience avec objectivité de l'œuvre réalisée par les Gouvernements successifs au cours de la législature qui s'est achevée le 2 décembre dernier. Certes, sur le plan de la politique extérieure de graves événements se sont produits qui ont ému l'opinion : guerre d'Indochine, crises tunisienne, marocaine et algérienne, C. E. D., référendum sarrois, etc., tandis que les multiples à-coups de la politique intérieure mettaient en péril, aux yeux de certains, l'avenir même des institutions.

Mais si l'on veut bien se dégager des passions de l'actualité et s'en tenir aux questions plus terre à terre de la finance et de l'économie, il est possible de dresser un bilan positif des résultats acquis au cours de ces cinq dernières années. Et l'on ne peut que déplorer que la formule du Baron Louis : « Faites-moi de bonne politique, je vous ferai de bonnes finances » ne soit pas réversible : l'amélioration incontestable de l'économie française eût pu, dans ce cas, se répercuter sur la situation politique, pour le plus grand bien du pays...

Nous n'entreprendrons pas de donner une analyse détaillée des modifications intervenues dans les divers secteurs de la production, de la consommation, des finances publiques, depuis 1951. Nous ne chercherons pas non plus à faire la chronologie des événements économiques et financiers de ces dernières années.

Nous voudrions simplement dégager l'apport de la dernière législature dans le domaine monétaire, financier, économique et social, et par là-même, marquer les traits essentiels de la conjoncture actuelle avant que l'Assemblée issue des élections du 2 janvier n'entre en fonctions.

Nous verrons qu'en dépit des vicissitudes parlementaires et gouvernementales au long de ces cinq années, on peut trouver dans l'évolution de l'économie une certaine continuité dans l'effort qui a tellement fait défaut sur le terrain de la politique pure.

Monnaie

1° *Consolidation du franc.* — Le lingot d'or valait 546.000 francs le 30 septembre 1951. Il s'est tenu aux alentours de 420.000 francs pendant la majeure partie de l'année 1955 et seules des considérations extra-monétaires l'ont fait monter à 439.000 en décembre, soit 20 % de moins qu'en 1951. Le dollar au marché parallèle valait 410 francs; il se traite à la veille des élections à 378 francs.

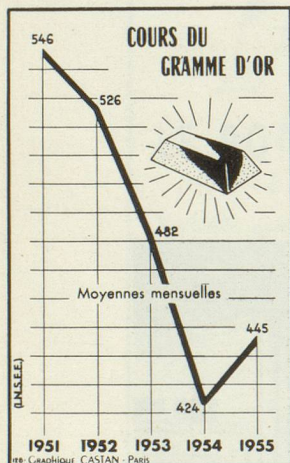
Les réserves or et devises atteignaient 460 milliards le 30 septembre 1951 mais devaient décroître rapidement jusqu'au printemps 1952 pour tomber aux environs de 200 milliards. Elles sont actuellement de près de 800 milliards.

Les prix de détail sont restés absolument égaux depuis mars 1952 : ils se tiennent entre l'indice 142 et l'indice 146 (base 100, 1949) tandis que les prix de gros sont descendus, eux, de 15 % au cours de la même période (150 à 136).

Ainsi, si l'on prend les trois critères permettant d'apprécier la tenue d'une monnaie : cours des devises, réserves de change, prix intérieurs, on constate que le franc n'a cessé de s'apprécier et que sa situation technique est en janvier 1956 infiniment plus forte qu'en 1951.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que les motifs de panique monétaire n'ont pas manqué au cours de ces quatre dernières années; mais ni les étrangers, ni pour une fois les Français n'ont perdu confiance dans l'avenir de la monnaie, et les événements leur ont donné raison.

Pourquoi cette confiance? Parce que, tout à la fois, l'aide américaine et les commandes off shore ont atténué la pénurie de dollars, l'arrêt de l'inflation en 1952 a rassuré l'épargne, l'âpreté de la concurrence a empêché les prix de monter; parce que la présence rue de Rivoli de Ministres des Finances du Centre droit — qui ont pris d'ailleurs, quand il le



fallait, des mesures similaires à celles qu'auraient prises à leur place leurs collègues du Centre gauche ou de la Gauche — a été considérée comme un gage d'orthodoxie monétaire et de sagesse financière; parce que, enfin, le franc avait « fait sa maladie » et qu'en l'absence de bouleversements graves sur l'échiquier mondial, on pouvait s'attendre à ce que, mécaniquement, la monnaie trouvât un point d'équilibre et s'y maintint.

Cette consolidation du franc, en tout cas, devait grandement faciliter la rentrée des capitaux thésaurisés dans le circuit des échanges.

2° *Renaissance de l'épargne.* — Pendant le premier semestre de 1951, il avait été placé en actions et obligations 39 milliards d'argent frais. Au cours de la même période de 1955, les émissions nouvelles ont atteint 250 milliards, soit 6 fois et demi plus.

L'indice des valeurs françaises à revenu variable était à 107 en janvier 1951 (base 100 : 1949). Il se tient actuellement aux environs de 300. La capitalisation boursière est passée de 1.091 milliards à 3.000 milliards.

Les dépôts dans les Caisses d'épargne atteignaient 633 milliards en janvier 1951. 938 en janvier 1953, 1.300 en janvier 1955. Ils dépassent actuellement 1.450 milliards.

Même aisance dans les finances publiques : non seulement le Trésor ne recourt plus depuis deux ans aux avances de la Banque de France, mais encore il rembourse régulièrement celles consenties en 1951 et 1952 et se libère par anticipation de ses dettes extérieures en dollars et en livres.

Le retour de l'épargne vers le circuit normal des capitaux (marché financier, caisses d'épargne) rendu possible par la bonne tenue du franc a été facilité en plus par des causes secondaires diverses :

- désaffection à l'égard de l'or, en raison de la baisse du métal sur le marché international et de l'amnistie fiscale qui a permis, par la souscription à l'emprunt Pinay de 1952, à garantie or, de déthésauriser légalement pièces et lingots;

- formes nouvelles d'emprunts proposés à l'épargnant et le mettant plus ou moins à l'abri des effets d'une nouvelle dépréciation monétaire (obligations indexées, participantes ou convertibles en actions);

- expansion boursière en 1954, plus accentuée en France qu'à l'étranger, grâce à l'envolée de titres comme l'Esso Standard et à l'appât de gains spéculatifs;

- rapatriements massifs de capitaux en provenance d'Indochine et d'Afrique du Nord qui ont contribué puissamment à entretenir la hausse boursière déclenchée pour d'autres motifs.

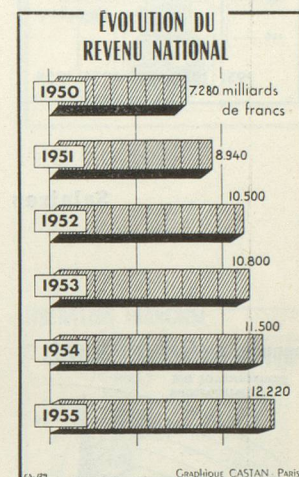
Un franc solide, une épargne prête à s'investir, il n'en fallait pas plus pour assurer le succès de la « relance » vainement recherchée par les Ministères de l'époque inflationniste.

3° *Accroissement de la production.* — La moyenne mensuelle de l'indice de la production industrielle avait été (sur la base 100 : 1938) de 138 en 1951 contre 123 en 1950 et 133 en 1929. C'est dire combien la France avait pris de retard dans ce domaine. En 1955, elle s'est constamment tenue, à part les mois d'été, au-dessus de 170 et elle a atteint 176 en octobre. L'augmentation dépasse 20 p. 100, soit un rythme annuel de croissance de 5 %.

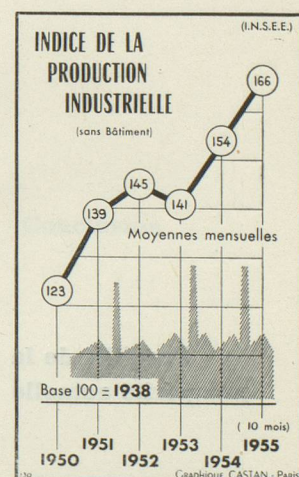
Le commerce extérieur s'est développé lui aussi, mais à un rythme moindre : pour les six premiers mois de 1955, les importations s'élèvent à 832 milliards et les exportations à 840 milliards alors qu'en 1952, les chiffres respectifs étaient de 893 et 725 milliards. On enregistre donc un excédent de 8 milliards au lieu d'un déficit de 168 milliards.

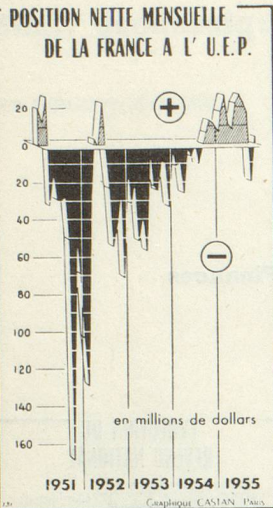
La situation vis-à-vis de l'U. E. P. reflète cette amélioration (voir graphique au verso) : pour la première fois depuis de nombreuses années, la France s'est trouvée créditrice; depuis un an, sauf à fin octobre, les comptes mensuels ont fait régulièrement apparaître un excédent au profit de la France. Bien entendu, les rentrées de devises qui en ont résulté sont une des causes de la consolidation du franc dont nous faisons état plus haut, et réciproquement l'essor du commerce extérieur n'a été rendu possible que grâce à la stabilité des prix et à l'expansion de la production. L'interaction des divers facteurs de la vie économique est, on le voit une fois de plus, logique et constante.

Finances



Économie





Salaires

La politique de crédit à moyen terme délibérément menée par les pouvoirs publics en coopération étroite avec le secteur bancaire a puissamment aidé au rééquipement et à la modernisation des usines et les concours apportés par les Fonds de reconversion de productivité, etc., ont permis à des entreprises de mieux diriger leurs efforts.

Il faut noter également que les capitaux considérables engagés depuis la Libération par le Bureau de Recherche de Pétrole et les grosses Sociétés pétrolières internationales ont permis d'assurer le démarrage de l'industrie du Pétrole en France : c'est au cours des années 1952-1955 que les puits de Lacq et Parentis sont entrés en exploitation et que la pétrochimie a pris naissance après les « mariages de raison » de Shell et Saint-Gobain, Esso et Kuhlmann, Pétroles B. P. et Péchiney. Simultanément la mise en chantier de l'usine atomique de Marcoule (100 milliards de dépenses engagées) a marqué la volonté des pouvoirs publics de donner à l'industrie nucléaire française l'infrastructure qui lui manquait.

Les résultats dont nous venons de faire état dans les domaines monétaire, financier et industriel ne sont en fait contestés par personne. Il reste toutefois, avant de porter sur eux une appréciation d'ensemble, à voir quelle en a été l'incidence sur le plan humain.

4° *Amélioration du standard de vie des Français.* — Le Français moyen a mieux vécu en 1955 qu'en 1951. Cela aussi est un fait que l'on peut considérer comme acquis. Le niveau général des salaires reste encore bas, mais une partie importante du retard considérable qui existait jusque-là a été comblée.

Pour prendre l'exemple de la construction mécanique parisienne, l'indice moyen des salaires qui était, sur la base 100 en 1949, de 165 à fin 1951 est passé à 171,8 fin 1952 à 180,4 fin 1953, à 187 fin 1954 et se situe actuellement aux alentours de 201. Cette hausse de plus de 20 % s'est produite, rappelons-le de mars 1952 à décembre 1955 sans aucune variation de prix : elle a par conséquent permis, pour la première fois depuis 1936 d'enregistrer une réelle augmentation du pouvoir d'achat de la masse.

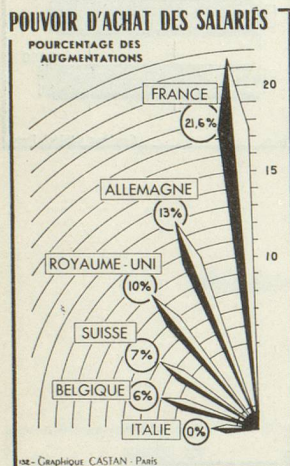
L'évolution de ce pouvoir d'achat a été étudié simultanément dans plusieurs pays de l'hémisphère occidental et il est intéressant de constater que pour la période considérée, c'est la France qui témoigne de la hausse la plus sensible, devant l'Allemagne, la Suède, les États-Unis, la Belgique, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, la Suisse et l'Italie.

Une enquête menée par l'Institut National de la Statistique montre de son côté que les Français dépensent des sommes de plus en plus importantes pour améliorer leur confort : par rapport à 1954, les ventes de postes de télévision ont progressé de 70 % au cours du premier semestre 1955, celles de scooters de 38 %, d'automobiles de 30 %, de cyclomoteurs de 24 %; l'augmentation est de 14 % pour les meubles, de 9 % pour les réfrigérateurs, de 8 % pour les machines à laver.

Ici aussi les causes de cette amélioration du niveau de vie sont multiples : progrès de la productivité permettant de mieux rémunérer le travail, détaxation fiscale de certaines entreprises et surtout expansion considérable des ventes à tempérament. Après bien des hésitations, le crédit à la consommation est entré dans les mœurs, principalement pour les véhicules à deux et quatre roues. Au total, 120 milliards de ventes à crédit sont actuellement consenties, ce qui a largement étendu les possibilités d'achat des salariés.

Mais c'est précisément ce gonflement de crédits à la consommation qui préoccupe tous ceux qui aperçoivent, dans la situation économique actuelle de la France, des signes de précarité. C'est là le dernier point qu'il nous faut examiner.

On sait que le Ministre des Finances, jugeant trop pessimistes les comptes prospectifs de 1956 établis par la Commission des Comptes de la Nation, n'a rendu publics que les travaux des experts concernant les comptes rétrospectifs. Il est vraisemblable que si la législature n'était pas parvenue à son terme au même moment et si la publication simultanée de ces deux séries de documents n'avait pas risqué de servir de base aux réquisitoires



Fragilité de la prospérité actuelle

ou aux panégyriques de la campagne électorale, le rapport de la Commission présidée par M. Mendès-France eût été intégralement divulgué sans que M. Pflimlin en prit ombrage (1).

Que peut-on donc trouver d'inquiétant dans la situation actuelle avec un franc solide, une épargne empressée, une production ascendante, un niveau de vie croissant? Deux sortes de préoccupations demeurent :

— du point de vue doctrinal tout d'abord, on sait que tout mouvement d'expansion, au fur et à mesure de sa prolongation, porte en lui-même un germe de crise : lorsque la température optima d'une pièce est atteinte, disait déjà il y a trente ans, le Prof. Aftalion, on a beau fermer le calorifère, la température continuera à s'élever. Depuis Keynes, on parle des seuils de plein emplois et d'inflation, mais c'est la même idée qui continue à s'exprimer. Si l'on ne prend pas en temps opportun — et rien n'est fait dans ce domaine — les mesures à long terme qui s'imposent : fixation d'objectifs précis, choix des moyens, formation professionnelle, politique de logements, etc., en un mot si l'on continue à faire de l'expansion à la petite semaine sans établir un budget économique cohérent, on s'expose à de cruels mécomptes tels que surproduction, chômage, ralentissement des exportations, déséquilibre, goulots d'étranglement.

— du point de vue pratique, en second lieu, bien des problèmes restent encore à résoudre. On ignore quelle sera, pour l'année 1956 l'incidence exacte des hausses de salaires et des nouvelles conventions collectives de l'automne. Les avantages obtenus par les délégations syndicales sont certes un facteur important de progrès humain. Sont-ils toutefois compatibles avec les possibilités financières et industrielles de certaines des entreprises qui les ont consenties?

L'expansion économique est certaine, mais elle se réalise fort inégalement du nord au sud, de l'est à l'ouest, de la France. On a bien prévu un Fonds de développement économique et social chargé de distribuer des crédits de conversion ou de décentralisation des entreprises, mais ce sont là des tâches de longue durée qui sont à peine ébauchées. Pour l'instant dans les textiles, les cuirs, les distilleries, la petite et la moyenne mécanique, la crise sévit et des régions entières du centre et du sud-ouest s'appauvrissent d'année en année. Enfin, ajoutent d'autres observateurs, il ne faut pas juger les résultats de l'économie française en valeur absolue, mais en valeur relative. Nous avons progressé, c'est une affaire entendue, mais nos voisins en ont fait tout autant, et certains même qui avaient démarré avant nous, ont accentué leur avance. La France est un des très rares pays au sein de l'O. E. C. E. à maintenir contre vents et marées une politique protectionniste et son pourcentage de libération des échanges est encore très en deçà de celui de ses partenaires.

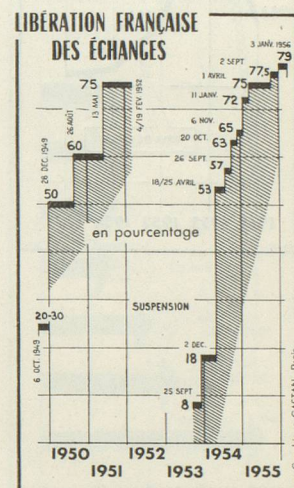
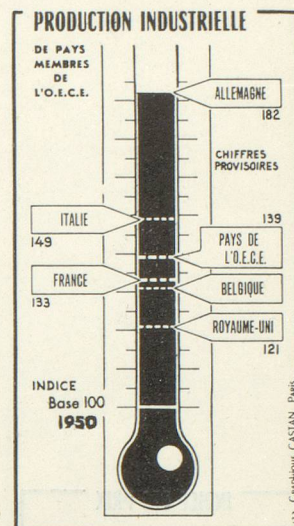
En matière de construction de logements, le retard est considérable; au lieu des 300.000 logements nouveaux nécessaires chaque année pour répondre aux besoins d'une population en constant développement, la France a construit 44.345 logements en 1951, 52.390 en 1952, 80.330 en 1953, 124.780 en 1954. Elle est au 11^e rang des pays européens dans le domaine de l'effort de construction, après le Danemark, la Grèce, l'U. R. S. S., la Pologne, la Hollande et très loin derrière l'Allemagne occidentale.

Ces rappels, parfois désagréables, sont cependant fort utiles. Ils doivent tempérer l'euphorie de ceux qui, sur la seule foi des chiffres, croiraient le moment venu de relâcher leur effort. « Nous ne demandons pas aux statistiques assez de renseignements et nous exigeons d'elles trop de conclusions », disait fort justement Auguste Detœuf.

Au terme de cette évocation très schématique des traits dominants de la conjoncture actuelle, est-il possible de tirer la leçon de l'évolution économique de la France au cours de cette période de quatre années et demie?

Sommé de « rendre des comptes » lors d'un des derniers débats à l'Assemblée Nationale, M. Edgar Faure avait déclaré en substance : « Il n'appartient pas au dernier Gouvernement de dresser le bilan de l'œuvre accomplie au cours de toute la Législature ». Et cependant, s'il l'avait tenté, M. Faure eût pu sans trop de difficulté montrer que sur le plan économique

(1) Depuis la rédaction de cet article, le Ministère des Finances a rendu publique la seconde partie du rapport en question. (Note de la rédaction).



Conclusion

tout au moins, avec des phases alternées d'expansion et de consolidation, tous les gouvernements qui se sont succédés depuis quatre ans ont œuvré dans le même sens, et ce, en dépit de l'instabilité ministérielle et de l'apparent désordre de la gestion publique.

Où en était-on en effet en 1951? La France connaissait alors une nouvelle poussée inflationniste, conséquence directe de la guerre de Corée et indirecte des élections qui avaient au cours du premier semestre paralysé toute activité politique : la monnaie se dégradait, la production plafonnait, l'épargne refusait son concours et l'agitation sociale devant la course effrénée des salaires et des prix se développait dangereusement.

Il appartenait à M. Pinay de rétablir la situation par un retour à des méthodes plus libérales, destinées à rendre confiance au public. Le coup d'arrêt de l'expérience Pinay a marqué véritablement un tournant dans l'évolution économique de la France d'après-guerre : certes de nombreux problèmes devaient rester en suspens : reconstruction, rééquipement, modernisation des structures industrielles et commerciales. Mais la psychose de hausse était stoppée, on cessait de descendre la pente. Après la pause nécessaire on pouvait envisager de répartir en avant.

Cette deuxième phase, après la « relance » manquée du Ministère Mayer, M. Edgar Faure devait l'entreprendre en 1953 lorsqu'il prit le portefeuille des finances sous le Gouvernement Laniel. Si ce Gouvernement est resté le symbole de l'immobilisme en matière politique et diplomatique, il convient cependant de relever à son actif le travail opiniâtre de redémarrage entrepris sur le terrain économique et l'amorce du plan de 18 mois destiné à augmenter de 10 % la production et le revenu national.

M. Mendès-France trouva ainsi un terrain tout préparé pour continuer sur cette lancée et il put, grâce à son dynamisme personnel, donner en 1954 à l'économie un coup de fouet décisif. Politique d'investissements publics et privés, reconversion, campagne de productivité, initiatives hardies en matière de crédit, réveil des marchés financiers, devaient en quelques mois provoquer un véritable boom de l'économie française.

Troisième et dernière étape : M. Edgar Faure prenant le pouvoir en février 1955, fit alterner une fois de plus une phase de consolidation avec une phase de progression, et par une politique ferme sut maintenir la production à un rythme élevé, tout en fortifiant l'assise monétaire et financière du pays.

Mais depuis déjà quelques mois, la situation commençait à se dégrader, et l'impatience des syndicats en matière de salaires, l'aggravation du déficit budgétaire en raison des événements d'Afrique du Nord, les pressions exercées au sein de l'O. E. C. E. contre la protection excessive de l'industrie française préparaient la voie à une nouvelle orientation de la politique économique.

En ce sens, les craintes manifestées par les experts au moment où s'est achevée la dernière législature « que non seulement les seuils de plein emploi et d'inflation continuent d'être mal repérés, mais encore que nous soyons incapables à plus ou moins long terme de soutenir la concurrence des pays qui s'équipent sur un rythme rapide et par suite de maintenir notre indépendance économique » sont certainement fondées dans une large mesure. Elles n'enlèvent rien à l'œuvre de redressement accomplie de 1952 à 1955, mais attirent opportunément l'attention sur les risques du proche avenir.

Une des premières tâches de la nouvelle Assemblée et, à travers elle, du Gouvernement qu'elle soutiendra sera, certes, de maintenir les résultats acquis pendant la période précédente en matière monétaire, financière, économique et sociale, mais surtout de savoir promouvoir à temps une nouvelle politique cohérente d'expansion. Sinon la troisième législature de la IV^e République risquerait de prendre le départ sous le signe d'un nouveau péril inflationniste qui aura malheureusement trouvé au cours des deux derniers mois un parfait terrain... d'élection.

P. AYMARD

